

Écrit par le 22 novembre 2024

La troisième tranche de la digue de Lauris inaugurée



Le 18 septembre dernier, la troisième tranche de la digue de Lauris a été officiellement inaugurée, après 7 mois de travaux. Il s'agissait de compléter les ouvrages de protection contre les crues de la Durance construits en 2008 et en 2014.

Dans cette nouvelle phase des travaux, il s'agissait de restaurer la digue existante qui ne pouvait contenir les crues au-delà d'un débit de 2 500 m³/sec et de prolonger l'ouvrage jusqu'à la voie ferrée, située en amont. 300 personnes et leurs biens sont ainsi protégés contre des crues pouvant aller jusqu'à 4 000 m³/sec. Rappelons qu'en 1994 une crue de 3 000 m³/sec avait inondé tout le secteur.

Cette digue est capable de résister à des crues d'un débit de 6 500 m³/sec

Ecrit par le 22 novembre 2024

D'une longueur de 900 mètres et 15 de large, cette digue est surélevée de 3,75 mètres par rapport au niveau du sol. Des pistes y ont été aménagées sur la crête et à la base. Cette digue est capable de résister, avant rupture de l'ouvrage, à des crues d'un débit de 6 500 m³/sec, des nouveaux jamais connus sur la Durance. D'un montant prévisionnel hors taxes de 1,83 millions d'euros, ces travaux ont été financés à hauteur de 39 % par l'agglomération Luberon Monts de Vaucluse, de 30 % par le Département de Vaucluse, de 16 % par EDF et 15 % par l'État.

Ces travaux ont été conduits à l'initiative de [Luberon Monts de Vaucluse Agglomération](#) (LMV) qui depuis 2020 a la compétence de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI). La maîtrise d'ouvrage a été confiée aux services du [SMAVD](#) (Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance). La maîtrise foncière a été menée par la [SAFER](#), pour le compte de LMV. L'ouvrage appartient à LMV qui en délègue l'entretien et la surveillance, par convention, au SMAVD. Quant aux travaux, ils ont été réalisés par des entreprises locales ou régionales : [Midi travaux](#), [Buesa](#) et [Midi traçage](#).



Ecrit par le 22 novembre 2024

Risque inondation : Actions Coulon, quand la colère gronde



Les membres de l'association Actions Coulon sont vent debout : Le [Conseil national de la Protection de la Nature](#) vient de rendre son avis consultatif sur le projet de ré-endiguement du Calavon Coulon. Celui-ci est d'ailleurs très circonspect voire sévère avec le dossier présenté par le [Syndicat intercommunautaire Rivière Calavon-Coulon](#) (SIRCC). Les membres d'Actions Coulon s'adressent désormais au Préfet de Vaucluse afin que des solutions alternatives autres que l'endiguement, soient étudiées et surtout, que le projet porté par le SIRCC soit abandonné et au moment où celui-ci s'apprête à lancer une enquête publique.

Des membres d'Actions Coulon ont organisé une conférence de presse afin de contrer le projet de ré-endiguement proposé par le [SIRCC](#), le Syndicat intercommunautaire Rivière Calavon-Coulon qui intervient, pour les collectivités territoriales, sur la rivière et ses affluents et pratique entretien et restauration du cours d'eau ainsi que des travaux de protection contre les inondations.

L'aménagement du Calavon dans la traversée d'Apt

Écrit par le 22 novembre 2024

Désormais son président Didier Perello évoque, [ici](#), un programme d'aménagement du bassin aptésien, sur 11 km de rivière, en lancement d'une campagne de consultation et de concertation pour entrer dans la phase des travaux à la fin de l'année. Un groupe de travail constitué d'élus de la Ville d'Apt représentant les habitants, de membres du groupement commercial et artisanal du pays d'Apt et du Conseil citoyen se réunira prochainement afin d'examiner les enjeux du programme qui consiste en l'aménagement du Calavon dans la traversée d'Apt. Actions Coulon fustige le projet mettant en avant les conclusions du Conseil national de la Protection de la Nature et dénonce le besoin de foncier de Cavaillon.



Pierre Leclerc entouré d'Isabelle Fuentes et Michel André

Le cadre

«Le projet du Calavon Coulon porté par le SIRCC est très confus, confie Pierre Leclerc, président fondateur d'Actions Coulon. Poussé par l'agglomération [Luberon Monts de Vaucluse](#) depuis 2013, on

Ecrit par le 22 novembre 2024

inaugure des digues inégales en hauteur et en résistance : très élevées d'un côté et basses et fragiles de l'autre. Ce qui se justifie lorsque c'est urbanisé, mais en réalité ce sont 15 000 personnes concernées par les inondations, puisque le Coulon descend au centre de l'Isle-sur-la-Sorgue, du Thor et en bas de Gadagne... C'est en prenant conscience du nombre d'habitants touchés par ce souci d'inondation que nous avons créé l'association.»

Aujourd'hui ?

«Le projet examiné par le Conseil national de la Protection de la Nature (CNPN) débute au bord de la Durance jusqu'au quartier des Ratacans -composé de lotissements et d'environ plus de 500 logements pour 1 647 habitants construits dans une cuvette inondable- à Cavaillon, relate Pierre Leclerc, or le projet de digues inégales pour les tranches 4, 5 et 6 va jusque au-dessus de Robion, ce qui fait 12 km de rivière et donc le double de rives et de digues qui devaient être rasées et reconstruites.»



Robion, le bois, véritable poumon vert qui pourrait être rasé pour être inondé Copyright

Écrit par le 22 novembre 2024

Isabelle Fuentes

Le papi 1 abandonné

«Projet abandonné l’an passé qui concernait les tranches 7, 8, 9, 10 et 11, contenues dans le Programme d’actions de prévention des inondations, le Papi 1 de 2013, détaille Pierre Leclerc. En 2023, le projet de travaux en amont de Cavaillon a été abandonné. C’est le Papi 2 concernant les tranches 4, 5 et 6 que nous évoquons aujourd’hui. Le CNPN d’ailleurs à ce propos déplore que l’actuel projet présenté par le SIRCC soit confus lorsqu’il évoque les Papis sans que l’on sache à quel projet il fait allusion : est-ce le programme du papi 1, normalement abandonné ou le nouveau ? Cette possible confusion fait sourciller l’institution.»

Doctrines contre les inondations

«En 2005, la France a élaboré une doctrine contre les inondations –ce que relaie d’ailleurs le CNCP- et considère, désormais, comme très exceptionnel, la réalisation de digues portée par le SIRCC. Ce n’est pas en élevant des digues interminables que l’on lutte contre les inondations. C’est en amont qu’il faut retenir l’eau et essayer de la stocker, par exemple, dans les nombreux plans d’eau du Calavon, dans des bassins, au creux des carrières parfois même en y installant des parcs solaires flottants. Tout le bassin versant doit contribuer à recueillir les volumes de la rivière,» détaille Pierre Leclerc.

Où faudrait-il faire la rétention du Coulon-Calavon ?

«Soixante kilomètres en amont à Théziers, Montfrin, Pujaut, Nîmes, Bellegarde car ce sont les petites rivières qui font les grands cours d’eau, reprend Pierre Leclerc. C’est donc sur les centaines de kilomètres en amont qu’il faut travailler. Le problème ? Il réside dans le manque de foncier à Cavaillon. Il est là question de rééditer l’opération –très contestée- de la **Zone d’activités des Hauts banquets** devenue constructible grâce à la construction de la digue sur la Durance. Opérations que LMV -Luberon Monts de Vaucluse- veut rééditer sur Cavaillon. »

Témoignages

Ecrit par le 22 novembre 2024



Michel André, agriculteur, arboriculteur en biodynamie à Cavaillon. « Actuellement je fais pousser des abricotiers -sur 3ha- et des pistachiers -sur 2 ha- sous des panneaux photovoltaïques mobiles et bientôt sur 10 ha. Les panneaux photovoltaïques permettent de protéger les cultures de la pluie ainsi que du gel et pivotent pour laisser pénétrer la lumière. Egalement, les arbres sont accrochés aux structures.» Michel André cultive également des pommes, des cerises et des prunes sur 65 ha de vergers. «Je suis très perturbé par ces travaux car auparavant, nous avons cédé à la mairie des terrains à des prix très raisonnables pour qu'elle nous protège des inondations et maintenant elle parle, avec des digues inégales, de nous sur-inonder car si l'eau ne va pas également de chaque côté, elle ira plus chez nous. Il nous faut travailler sur les conclusions du CNPN par des retenues en amont sur tous les petits affluents, ce qui n'est pas le projet actuel et qui nous rend très inquiets.»

Écrit par le 22 novembre 2024



Philippe Cunier de Caumont sur Durance

«L'une des problématiques du projet est de ne parler que de Cavaillon, alors que ce projet concerne un espace et un nombre d'habitants bien plus étendus. La vision du projet est tronquée. Elle date de 1994 où, à l'époque, on transformait les rivières en canaux. On sait aujourd'hui que les digues ne sont plus les réponses à donner après les crues vécues en France et en Europe, et même, qu'elles peuvent se révéler dangereuses car les stocks d'eau non maîtrisés produisent d'importants dégâts. D'autres techniques sont désormais bien plus efficaces. Nous avons l'impression que le projet a été construit il y a 30 ans dans un objectif bien précis -la commune de Caumont n'apparaissait même pas dans le périmètre de celui-ci-. Nous avons découvert que le dossier était criblé d'erreurs pourtant signalées et non prises en compte.»

Ecrit par le 22 novembre 2024



Isabelle Fuentes de Robion

«Ce projet met en danger les habitants de Robion ainsi que le bois qui accueille tout une biodiversité particulièrement appréciée lors du confinement. Nous avons d'ailleurs découvert des **Rolliers d'Europe** (oiseaux protégés), des lapins, des rapaces... Le projet prévoit de raser ce poumon vert et frais -alors que nous sommes en pleine canicule- apprécié de tous pour y faire un déversoir d'eau. Du bois nous passerons à un désert. Nous allons vivre le même scénario que les Ratacans et c'est justement ce que nous ne souhaitons pas. »

Ecrit par le 22 novembre 2024



Alain-Pierre Lilot

«Je suis très surpris qu'en 2024 on essaie d'appliquer des recettes du siècle passé car il existe désormais des méthodes bien plus efficaces pour contrôler les débits de l'eau. Pourquoi ne pas les mettre en œuvre et en amont ? J'ai constaté la petite inondation de 2019 mais mes voisins m'ont relaté les terribles inondations des années 1950 où le cours d'eau reprenait son ancien lit. Ce qui veut dire qu'il traverserait aujourd'hui Caumont, Le Thor, faisant de considérables dégâts. Pour cela il faudrait changer d'optiques économique, financière et immobilière et penser au-delà de Cavaillon. »

Écrit par le 22 novembre 2024



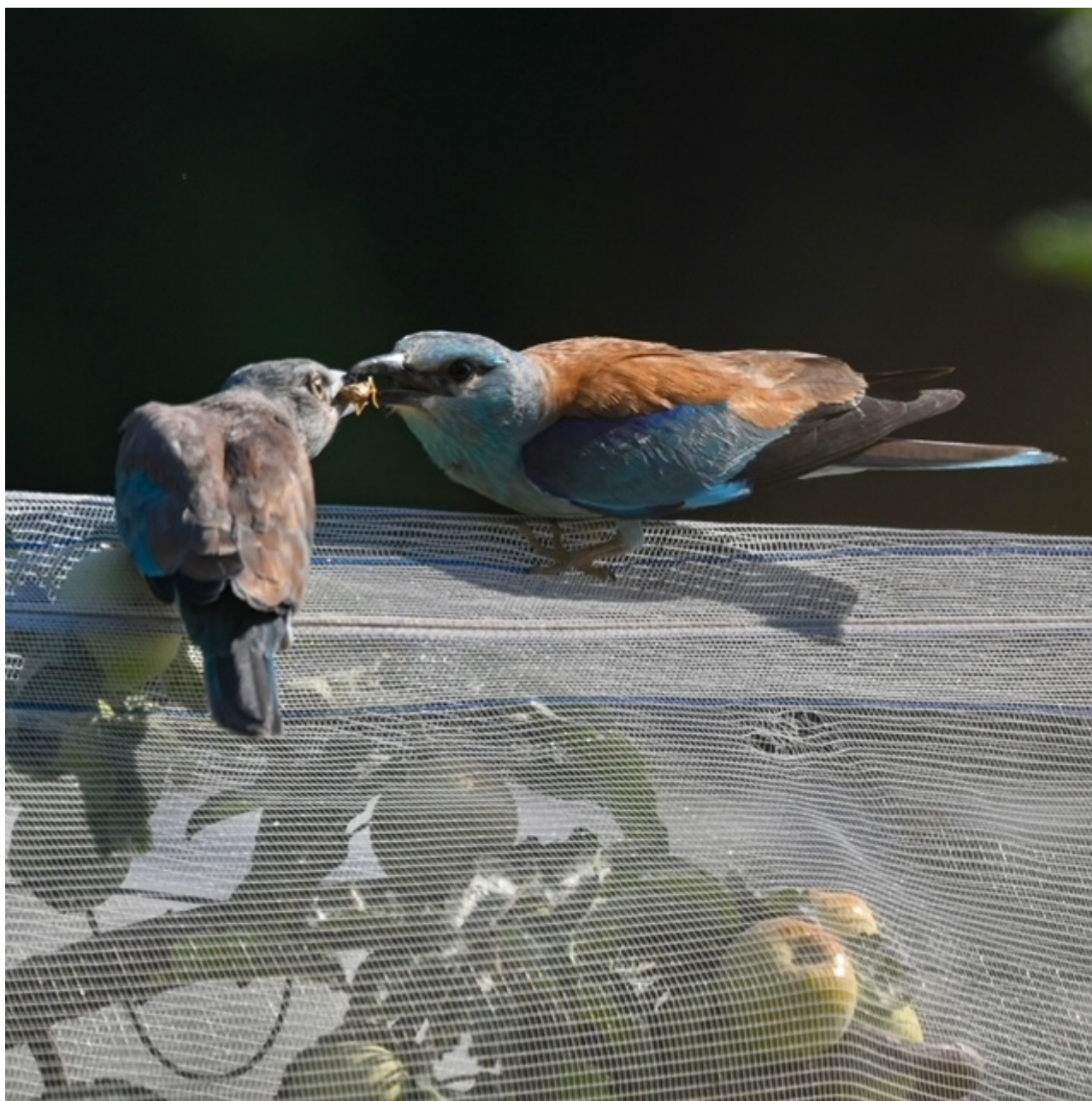
Yvette Lilot

«Il est important que le public soit sensibilisé à ce que ce projet peut impacter beaucoup de gens, notamment des personnes du **village** -chantier d'insertion, accueil de jour, résidence sociale-qui ont eu vécu des parcours de vie difficiles. Cette vision de l'économie et de la politique ne doit pas altérer les autres visions de la vie et de la société. »

Un pavé dans la marre

« Tant que nous - Actions Coulon et SOS Durance vivante ainsi que des particuliers - dénonçons les faits, nous étions écoutés mais désormais beaucoup d'associations préoccupées d'environnement seront convaincues par l'avis de l'éminent CNPN, martèle Pierre Leclerc. Dans son rapport celui-ci utilise des mots très durs. Nous espérons que la Préfecture y sera sensible. Le dossier pourrait même être observé au plan national -via la Fédération nationale des associations d'inondés-. Nous espérons que le projet soit abandonné sur décision de Monsieur le Préfet. Si jusqu'à présent aucun préfet n'a consenti à signer ce projet c'est bien qu'en cas de réalisation, celui-ci pourrait mettre au jour de funestes responsabilités. »

Ecrit par le 22 novembre 2024



Couple de Rolliers d'Europe Copyright Michel André

En savoir plus

Le Calavon -aussi appelé Coulon- prend sa source au village de Banon, sur les contreforts du plateau d'Albion, dans l'ouest du département des Alpes-de-Haute-Provence à 800 m d'altitude. Il coule d'abord du nord vers le sud, passant au travers des spectaculaires gorges d'Oppedette ou canyon d'Oppedette qu'il a creusé, puis bifurque vers l'ouest, formant alors la vallée du

Écrit par le 22 novembre 2024

Calavon, entre les monts de Vaucluse au nord et le Luberon au sud et passant par les villes d'Apt et de Cavaillon. Il conflue avec la Durance en rive droite - ou au nord -, sur la commune de Caumont-sur-Durance, juste en face de Cabannes, à 57,5 m d'altitude et s'écoule sur 86,9km.

Les villes et villages traversés

Le Coulon traverse vingt communes : Banon (où il prend sa source), Simiane-la-Rotonde, Oppedette, Viens, Céreste, Castellet (passage en Vaucluse), Saint-Martin-de-Castillon, Caseneuve, Saignon, Apt, Roussillon, Bonnieux, Gault, Beaumettes, Ménerbes, Oppède, Maubec, Robion, Cavaillon, Caumont-sur-Durance (confluence).

Le rapport du CNPN [ici](#).

Qui sont-ils ?

Philippe Cuinier, de Caumont est ancien directeur de Val de Loire investissements, fondateur de plusieurs écoles de commerce, secrétaire de l'association Est Caumontois Environnement ; **Isabelle Fuentes** de Robion est responsable presse de l'association Actions Coulon, elle représente les riverains libérés du projet SIRCC et demandeurs de nouvelles solutions techniques ; **Pierre Leclerc** e l'Isle-sur-la-Sorgue est retraité de l'économie agricole, président fondateur d'Actions Coulon et coprésident de la Fédération nationale des associations d'inondés France inondation UNALCI ; **Michel André** de Cavaillon est arboriculteur et pionnier de l'agri-voltaïsme, Il est le représentant des riverains encore concernés par le projet du SIRCC ; **Alain-Pierre Lilot** de Caumont est un ancien directeur du Centre de recherches de Saint-Gobain à Cavaillon, ancien coprésident du Village, association d'insertion.

Écrit par le 22 novembre 2024



De gauche à droite : Philippe Cuinier, Isabelle Fuentes, Pierre Leclerc, Michel André, Yvette Lilot et Alain-Pierre Lilot

Luberon Monts de Vaucluse s'engage pour les quartiers prioritaires de Cavailon

Écrit par le 22 novembre 2024



Le vendredi 26 juillet, [Gérard Daudet](#), président de la communauté d'agglomération [Luberon Monts de Vaucluse](#) (LMV) et maire de Cavillon, et [Thierry Suquet](#), [préfet de Vaucluse](#), ont signé le nouveau contrat de ville de LMV Agglomération pour la période 2024-2030.

L'évaluation du dernier contrat de ville 2015-2023 de LMV a mis en évidence les atouts principaux du territoire, à savoir la volonté toujours renouvelée des acteurs engagés au quotidien sur le terrain, ainsi que la force du partenariat de proximité et la qualité de la relation avec les représentants de l'État pour avancer et trouver des solutions.

Le nouveau contrat de ville 2024-2030, nommé « Engagements Quartiers 2030 », ambitionne de réduire les fragilités socio-économiques des habitants des quartiers prioritaires (QPV) de Cavillon (Dr Ayme, Condamines, Barillon, Saint Martin, Bon puits, Saint Gilles, Ratacans, La Clède, Gare, Les Arcoules et Saint Anne), ainsi que d'améliorer les conditions de sécurité. Pour élaborer ce nouveau programme, une concertation publique a été organisée, duquel sont ressortis quatre axes importants :

Ecrit par le 22 novembre 2024

- Le retour à l'emploi : l'objectif du plein emploi porté au niveau national doit insuffler une nouvelle dynamique dans les quartiers. LMV travaille à la création de nouveaux emplois et au développement économique du territoire. De nouveaux partenariats s'installent pour former les Cavaillonnais à différents métiers.
- La sécurité : la rénovation urbaine du quartier a notamment pour objectif, sans y être réduite, de faciliter les interventions des forces de l'ordre et d'empêcher l'enkystement du trafic de stupéfiants. LMV souhaite aussi faire de la prévention autour de la délinquance, par l'accompagnement des jeunes, des familles.
- La jeunesse : le nouveau contrat de ville garantit aux jeunes un accès au sport et à la culture ainsi que de l'aide à l'insertion professionnelle.
- L'émancipation et un accès au droit égal pour tous : cela concerne notamment les plus jeunes et les plus fragiles, les femmes en situation de monoparentalité et les personnes âgées isolées.

Concernant l'année 2024, 22 actions ont été votées par le Conseil communautaire autour de quatre thématiques : l'accès aux droits, le soutien à la parentalité, la réduction des inégalités de santé, et la lutte contre l'isolement. Le budget alloué à ces actions s'élève à 689 482€, financé à 41% par LMV.

L'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse lance la 1^e édition de LMVélo

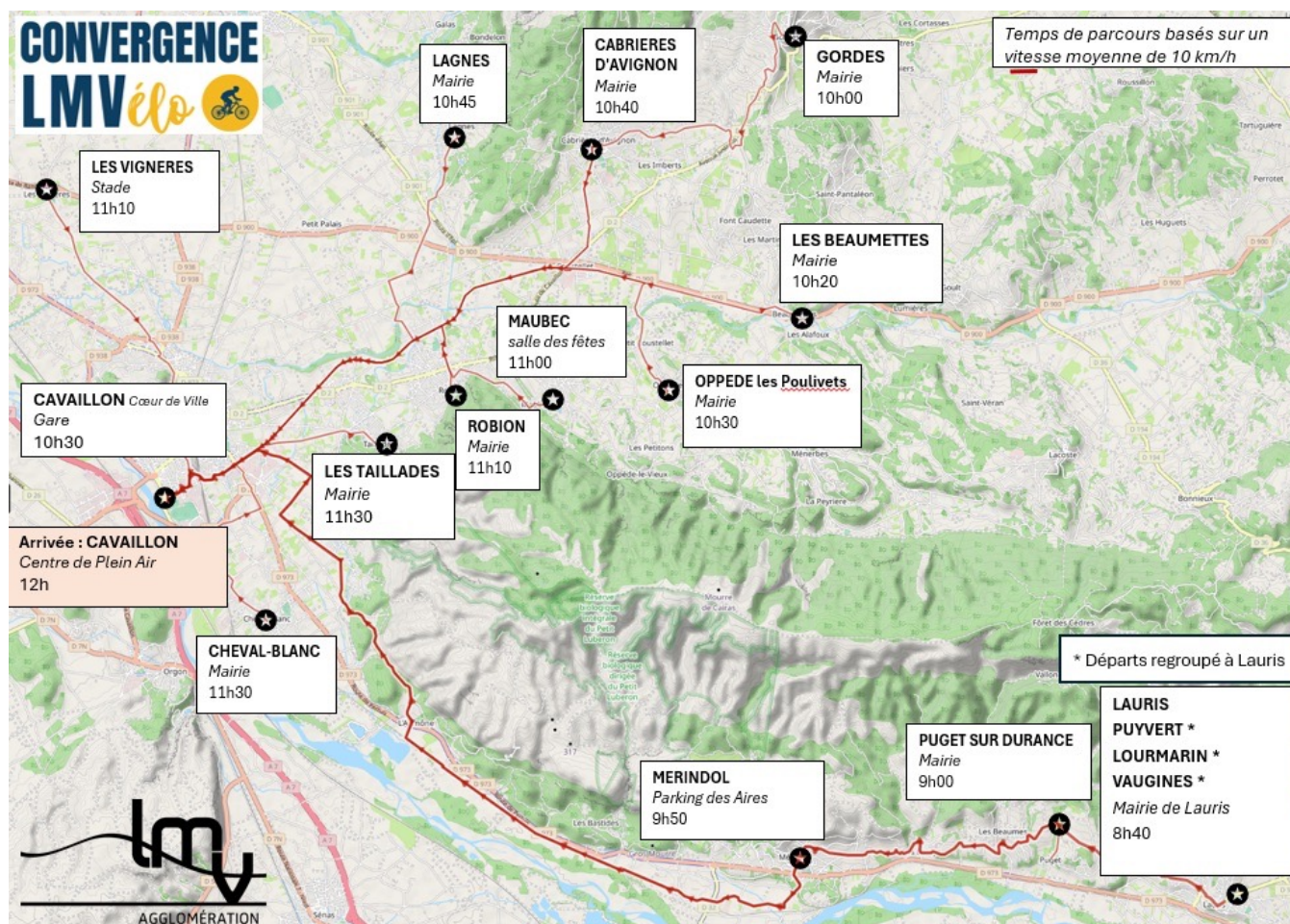
Ecrit par le 22 novembre 2024



Dans le cadre de l'opération nationale 'Mai à vélo', la communauté d'agglomération [Luberon Monts de Vaucluse](#) organise la première édition de son événement LMVélo ce samedi 25 mai. De nombreuses animations seront proposées autour de la pratique du vélo.

Organisé en collaboration avec [Vélo Loisir Provence](#) et le [Parc naturel régional du Luberon](#), LMVélo se veut un événement festif et familial qui concernera toutes les communes de l'Agglomération. L'objectif est de rejoindre le centre aquatique de plein air de Cavaillon (rue des Félibres), où un Village vélo et de nombreuses animations attendront les participants. Le but étant de venir à vélo depuis chaque commune et de compter ses kilomètres grâce à l'application [Géovélo](#).

Ecrit par le 22 novembre 2024



Pour connaître les détails de chaque parcours, [cliquez ici](#).

Le Village Vélo

Le point de convergence de l'événement, c'est le Village Vélo, au centre aquatique de plein air à Cavailon, qui accueillera le public de 12h à 17h avec divers stands et animations.

Parmi les stands, on trouvera un stand de location et vente de vélos, un stand d'auto réparation de vélo par [La Petite Vitesse](#), ainsi que des stands d'information sur la mobilité, le covoiturage, et les balades à vélo sur le territoire. Plusieurs animations seront proposées aux petits comme aux grands comme des parcours de maniabilité ou chronométrés, des balades à vélo dans les contreforts du Luberon ou au cœur de la plaine du Coulon ([inscription obligatoire via le formulaire](#)). Des foodtrucks seront de la partie.

Écrit par le 22 novembre 2024

Cavaillon : LMV organise son forum de recrutement



Ce jeudi 23 mai, la communauté d'agglomération [Luberon Monts de Vaucluse \(LMV\)](#) organise son Forum Recrutement et Formation à Cavaillon, auquel plus de 30 entreprises et organismes de formation vont participer.

Plus de 30 entreprises et organismes seront présents ce jeudi 23 mai à l'Hôtel de Ville de Cavaillon pour trouver leurs prochains collaborateurs. Plus de 100 postes seront à pourvoir dans des domaines variés tels que la restauration, la vente, le BTP, l'aide à domicile ou encore la fonction publique.

Parmi les présents, le forum comptera les lycées Alexandre Dumas et Alphonse Benoît, le Greta, LMV, la mairie de Cavaillon, Burger King, ADMR, Décathlon, Crudettes, la Police nationale, Eiffage, Weldom, et bien d'autres. Pour voir la liste complète, [cliquez ici](#). Des formations, des jobs saisonniers, des CDI, ou

Écrit par le 22 novembre 2024

bien des alternances seront proposés. Un stand sera destiné au conseil pour mieux vendre votre profil.

Jeudi 23 mai. De 14h à 17h. Hôtel de Ville. Place Joseph Guis. Cavailon.

FORUM RECRUTEMENT ET FORMATION
JEUDI 23 MAI
de 14h à 17h
Mairie de Cavailon

ATELIERS
EMPLOI

JOB DATING
FORMATION
RENCONTRE
ALTERNANCE

LMV Agglomération
Mission Locale
France Travail
Cavailon La ville du Luberon

Cavailon : LMV inaugure l'aménagement de la route de Cheval-Blanc

Ecrit par le 22 novembre 2024



L'agglomération [Luberon Monts de Vaucluse](#) (LMV) vient d'inaugurer l'aménagement du tronçon de 440 mètres de la RD973 à Cavaillon, aussi appelée la « Route de Cheval-Blanc », après huit mois de travaux. Ce tronçon se situe le long du parc d'activité des Hauts Banquets, depuis le carrefour de l'avenue Boscodomini jusqu'au nouveau giratoire d'entrée de ZAC.

« Aujourd'hui, il n'est plus envisageable de penser l'installation d'une zone d'activités sans réfléchir à ses accès, a expliqué [Gérard Daudet](#), maire de Cavaillon et président de LMV. Aménager, c'est créer un projet global, un projet cohérent, qui va bien au-delà de ses limites géographiques. »

Ce chantier, dont le coût total s'est élevé à 1 747 074,60€, a permis plusieurs aménagements :

- La mise en sécurité et l'embellissement de cet axe qui était en mauvais état, notamment à cause des poids lourds qui avaient l'habitude de stationner sur le bas-côté de la route.
- La création d'un cheminement doux piéton et cyclable, afin de permettre aux futurs salariés de la ZAC de se rendre au travail à pied ou à vélo via un itinéraire sécurisé.
- La création d'un cabanon en pierre décoratif avec sa mise en lumière sur le giratoire d'entrée de ZAC.

Ecrit par le 22 novembre 2024

- La reprise des enrobés sur l'ensemble du linéaire pour une surface traitée de 10 800 m².
- La création de 26 points lumineux LED avec réducteurs de puissance.
- L'enfouissement des réseaux aériens par Enedis et Orange.
- La création d'un caniveau fente et de noues pour optimiser la gestion des eaux pluviales.
- La plantation de 69 arbres, ainsi que des plantations type arbustes et vivaces peu gourmandes en eau.

« À LMV, nous avons aussi à cœur, depuis plusieurs années maintenant, de penser et de mener des projets durables, en lien avec les mobilités douces et la transition écologique, a ajouté Gérard Daudet. Il s'agit de permettre au millier de salariés qui, à terme, travailleront dans les entreprises implantées ici, d'envisager leurs déplacements autrement qu'en voiture, et ce, en toute sécurité. »



©LMV

Écrit par le 22 novembre 2024

On construit des EHPAD alors que personne ne veut y aller...



Mercredi 20 mars la présidente du département de Vaucluse, le maire de Cavaillon et le directeur régional de l'ARS posaient la première pierre d'un nouvel EHPAD qui à l'horizon 2026 proposera une centaine de lits. Ce nouvel établissement et tous les autres seront loin d'absorber les besoins des prochaines années, compte tenu du vieillissement important de la population.

Bien qu'aujourd'hui les personnes du « 3^{ème} âge » aient changé de nom et s'appellent désormais « les séniors ou les aînés », les problèmes demeurent. Comment faire face à l'augmentation brutale et attendue des plus de 75 ans, et en particulier celles en perte d'autonomie ? Dans le Vaucluse, entre 2020 et 2030, leur nombre progressera de 30 000. Pour répondre en partie aux besoins on construit de nouveaux établissements. Mais quand vous interrogez votre entourage (y compris soi-même) personne ne

Ecrit par le 22 novembre 2024

veut s'y retrouver. Rapporté au coût de la construction d'un EPHAD, en moyenne de 150/200 K€ par lit, on se dit que ça fait cher pour un endroit où on ne souhaite pas aller. Et cela sans évoquer les conditions inacceptables réservées par certains établissements à leurs résidents. On se souviendra du récent scandale ORPEA. Bref, on est souvent loin des clubs de vacances. Tout cela montre en définitive que l'EHPAD n'est pas la solution miracle. Au mieux une solution parmi les autres.

« Une vraie question de santé publique »

Les conséquences du vieillissement de la population est « une vraie question de santé publique » affirmait Gérard Daudet, le maire de Cavaillon, lors de la pose de la première pierre de l'EHPAD en question. De son côté Dominique Santoni, Présidente du département lançait en novembre dernier un plan d'actions sur 5 ans visant à développer l'autonomie et les aides à domicile (services et soutiens médicaux) pour les aînés et les personnes souffrant d'un handicap. Une voie dont on n'a sans doute pas exploré toutes les possibilités pour retarder voir éviter l'hébergement en établissement médico-social. Mais là aussi la partie n'est pas facile et comme le précisait Denis Robin, le directeur régional de l'ARS PACA, « il nous faut développer l'attractivité de ces métiers ». Une manière de reconnaître que là aussi on manque de bras et de vocations.

On a souvent tendance à critiquer les élus pour les choix qu'ils effectuent mais, dans certains cas, il faut reconnaître que les décisions ne sont pas faciles à prendre. Comme celle d'être conduit à investir dans la construction de lieux qui accompagnent les fins de vie et qui ne font envie à personne. Là aussi il faut sans doute nous réinventer.

[Cavaillon : le Centre hospitalier intercommunal pose la première pierre du futur Ehpad de la ville](#)

Six intercommunalités du grand bassin de vie d'Avignon prennent ensemble la voie du

Ecrit par le 22 novembre 2024

covoiturage



Les communautés d'agglomération du [Grand Avignon](#), du [Gard Rhodanien](#), de [Luberon Monts de Vaucluse](#), du [Ventoux Comtat Venaissin](#), des [Sorgues du Comtat](#), et la communauté de communes des [Pays des Sorgues Monts de Vaucluse](#) viennent de s'allier pour lancer conjointement une offre commune de covoiturage sur le bassin de vie d'Avignon avec la plateforme [BlaBlaCar Daily](#).

La communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin ayant été la première intercommunalité vauclusienne a proposé une offre de covoiturage en partenariat avec Klaxit (maintenant BlaBlaCar Daily), c'était une évidence pour les représentants des six intercommunalités de Vaucluse et du Gard Rhodanien que de se réunir le vendredi 9 février à Carpentras. « Il était tout naturel que notre Gare numérique serve d'écrin au lancement de l'offre unique de covoiturage propre à nos six intercommunalité », a affirmé [Jacqueline Bouyac](#), présidente de la Cove.

Écrit par le 22 novembre 2024

L'objectif de cette alliance est de développer la pratique du covoiturage sur le bassin de vie d'Avignon. Cette offre commune de covoiturage se fait à l'aide de la plateforme BlablaCar Daily, anciennement Klaxit, qui met en relation les passagers et des conducteurs effectuant les mêmes trajets, avec une participation financière incitative des intercommunalités concernées.



Joël Guin (président du Grand Avignon), Jacqueline Bouyac (présidente de la Cove), Christian Gros (président des Sorgues du Comtat), et Pierre Gonzalvez (président du Pays des Sorgues Monts de Vaucluse) lors de la présentation de l'offre commune de covoiturage.

©Cove

Un dispositif avantageux pour le conducteur comme pour le passager

À chaque passage passagers transportés, les conducteurs sont rémunérés et peuvent bénéficier en plus de 100€ de prime covoiturage de l'État. Accessible à tout nouvel utilisateur de l'application BlablaCar Daily, la prime covoiturage est versée aux conducteurs qui effectuent dix covoiturages en trois mois. Le montant de la prise en charge financière par les intercommunalités, quant à lui, varie en fonction des distances parcourues. De 2 à 10 km, le conducteur gagnera 1€ par passager transporté. De 10 à 20 km, le conducteur bénéficiera d'un euros par passager ainsi que 0,10€ par kilomètre supplémentaire par passager. Au-delà de 20 km, le conducteur gagnera 2€ par passager transporté.

Ecrit par le 22 novembre 2024

En ce qui concerne les passagers, les trajets leur seront offerts. Il suffit qu'ils effectuent un voyage dans l'une des communes situées dans le périmètre des six intercommunalités concernées, correspondant au bassin de vie d'Avignon. Ces trajets ne concernent pas uniquement le parcours domicile-travail, mais également ceux du quotidien, c'est-à-dire les trajets pour aller faire leurs courses pour leurs loisirs ou encore leurs vacances. Ainsi, tout le monde gagne, le passager n'a rien à déboursier, et pour le conducteur, une partie du trajet est remboursée.

Des trajets financés par les intercommunalités

Avec BlaBlaCar Daily, un conducteur pourra être financé pour des trajets localisés sur l'ensemble des six intercommunalités concernées. Il pourra par exemple aller d'Avignon vers l'Isle-sur-la-Sorgue (24 km), de Bagnols-sur-Cèze vers Sorgues (34 km), de Carpentras vers Cavaillon (28 km), ou encore d'Avignon vers Pernes-les-Fontaines (28 km).

Pour garantir la participation financière aux trajets pour l'année 2024, chacune des six intercommunalités a voté un montant de financement, à savoir : 70 000€ pour le Grand Avignon, 40 000€ pour le Gard Rhodanien, 30 000€ pour Luberon Monts de Vaucluse, 50 000€ pour la Cove, 40 000€ pour les Sorgues du Comtat, et 30 000€ pour les Pays de Sorgues Monts de Vaucluse.

Une solution écologique

Si cette offre de covoiturage se présente comme une solution économique, que ce soit pour les conducteurs ou les passagers, elle dévoile aussi des objectifs écologiques, en témoigne les résultats perçus par la Cove depuis que le covoiture y a été mis en place en 2020. « En regardant dans le rétroviseur, je peux vous dire que depuis la mise en place du covoiturage à l'échelle des 25 communes qui composent notre territoire, 28 000 trajets ont été comptabilisés, soit l'équivalent de 600 000 km parcourus et 67 tonnes de CO2 ont pu ainsi être économisées », a ajouté Jacqueline Bouyac.

À l'échelle de la France, on estime que 70% des trajets domicile-travail sont effectués par véhicules individuels, et que le covoiturage quotidien ne représente que 3% des trajets. Pour autant, cette solution commence à prendre de plus en plus de place dans un contexte où le pouvoir d'achat diminue. Selon l'Observatoire national du covoiturage au quotidien, plus d'un millions de trajets ont été effectués en covoiturage par plateformes en mars 2023 (x 3,5 par rapport à mars 2022). L'objectif du gouvernement est de tripler ce nombre d'ici 2027, ce qui permettrait d'économiser 4,5 millions de tonnes de CO2 par an, soit l'équivalent d'1% des émissions de gaz à effet de serre annuelles de la France.

L'application BlaBlaCar Daily est disponible sur [App Store](#) et [Google Play](#).

Blablacar Daily anciennement Klaxit

Écrit par le 22 novembre 2024

Luberon Monts de Vaucluse obtient trois labels régionaux



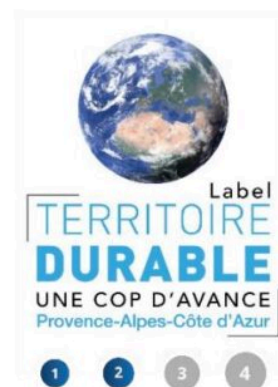
À l'occasion de la Convention annuelle de maires de la Région Sud qui s'est déroulée à Marseille ce lundi 13 novembre, la communauté d'agglomération **Luberon Monts de Vaucluse (LMV)** a reçu trois distinctions régionales.

Les services de LMV ont obtenu le niveau 2 du label 'Territoire durable - Une Cop d'avance', qui récompense des actions concrètes et transverses mises en œuvre dans et par les services intercommunaux, comme la gestion et valorisation des déchets, la promotion du Zéro plastique, ou encore les économies d'énergie. Cette distinction a été décernée à LMV pour la période 2023-2025.

Deux zones d'activités de l'Agglomération ont également reçu une distinction. Le parc d'activité des Hauts Banquets, aménagé à Cavailon, a été reconnu 'Parc engagé'. La zone d'activité économique

Écrit par le 22 novembre 2024

intercommunale de Bel Air, située aux Taillades, quant à elle, a décroché le niveau 1 du label 'Parc +'. Le jury de l'[Arbe Région Sud](#) a souligné les aménagements de qualité et la performance environnementale quant à la gestion de l'eau, l'intégration paysagère et urbanistique, ou encore l'autonomie des bâtiments.



V.A.